

AMNESTY INTERNATIONAL

DECLARATION PUBLIQUE

Index AI : AFR 38/007/2008
12 août 2008

Mauritanie: Amnesty International appelle à la libération du Président de la République et au respect des libertés fondamentales

Amnesty International demande la libération immédiate et inconditionnelle du Président de la République Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi, détenu depuis la prise du pouvoir par l'armée le 6 août 2008. Celui-ci est détenu sans inculpation au Palais des Congrès, à Nouakchott, la capitale et sa famille n'a pas été autorisée à lui rendre visite depuis son arrestation.

L'organisation appelle également au respect des libertés fondamentales notamment des libertés d'expression et de rassemblement garanties par les normes internationales dont la Mauritanie est partie ainsi que la constitution mauritanienne.

Depuis le coup d'État, plusieurs manifestations pacifiques organisées par les partisans du chef de l'État ont été dispersées par les forces de l'ordre qui ont utilisé des gaz lacrymogènes contre les manifestants. Le 8 août 2008, des policiers ont frappé à coup de poings et de matraques des personnes qui tentaient d'assister à une conférence de presse organisée à Nouakchott par le Front national pour la défense de la démocratie, une coalition de partis politiques qui condamne le coup d'État militaire.

Contexte

Le 6 août 2008, plusieurs responsables de l'armée ont renversé le gouvernement mauritanien mis en place à la suite de l'élection Présidentielle de mars 2007. Le Président Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi, le Premier ministre Yahya Ould Ahmed Waghf, le ministre de l'Intérieur Mohamed Ould R'zeizim et deux autres hauts fonctionnaires de l'État ont été arrêtés. À l'exception du chef de l'État, tous ont été libérés le 11 août 2008.

Un Haut conseil d'État composé de onze membres de l'armée a été mis en place par le général Mohamed Ould Abdel Aziz qui a dirigé le coup d'État. Le Haut conseil d'État s'est engagé à organiser, des élections libres et transparentes « dans une période qui sera la plus courte possible ».

La communauté internationale a appelé à la libération du Chef de l'État et au retour à l'ordre constitutionnel. Plusieurs pays dont la France et les États-Unis ont gelé leurs aides non humanitaires avec la Mauritanie et l'Union Africaine a suspendu le pays de son organisation.

Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi avait remporté l'élection présidentielle organisée en mars 2007. Ce scrutin avait mené à son terme la restauration d'un régime civil dans le pays, dirigé par les militaires à la suite du renversement de Maaouiya Ould Sid Ahmed Taya lors d'un coup d'État sans effusion de sang survenu en août 2005.